

Gardez les Caps



Invitation à l'Assemblée Générale annuelle de Gardez les Caps

Mercredi 30 octobre 2024 à 17h30

Salle Polyvalente

Rue Montangué, PLURIEN

Chères amies,
Chers amis,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale annuelle prolongée d'un temps de partage autour d'un pot amical.

Voici l'ordre du jour :

- ✓ Rapports moral et financier de l'exercice 2023-2024
- ✓ Actions et recours, moyens financiers
- ✓ Vote des résolutions
- ✓ Questions diverses

Nous ferons le point sur les conclusions du débat public de planification d'éolien industriel sur nos façades maritimes, débat achevé en avril 2024 dont nous attendons toujours la publication de la cartographie des zonages maritimes jugés "propices" par l'Etat, sur le fonctionnement de la centrale éolienne d'Iberdrola depuis juin 2024, ainsi que sur les missions de surveillance environnementale locale.

Nous vous remercions de votre soutien par votre présence dans la mesure du possible, et bien sûr, par votre adhésion. L'indépendance de Gardez les Caps repose sur vos cotisations et vos dons, indispensables pour mener des actions juridiques.

Comme chaque année, les cotisations peuvent être renouvelées sur place, avant l'Assemblée.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Le Conseil d'administration et sa présidente
Katherine Poujol

Déroulement

3 documents seront soumis au vote de l'Assemblée Générale :

- le rapport annuel d'activité
- le rapport financier
- la liste des candidats au Conseil d'Administration

L'élection du bureau et du président se fait ultérieurement par les membres du Conseil d'administration.

Régler sa cotisation, donner pouvoir, se porter candidat au conseil d'administration

De façon réglementaire, pour participer à l'Assemblée Générale, les adhérents doivent être à jour de leurs cotisations. Si vous n'avez pas renouvelé votre cotisation 2023-2024, vous pouvez télécharger ci-dessous, un formulaire unique qui permet :

- 1°) de renouveler votre adhésion annuelle (juillet 2024 à juin 2025),
- 2°) de donner pouvoir si vous ne pouvez pas venir à l'Assemblée,
- 3°) de vous porter candidat(e) au Conseil d'administration.



à nous remettre le 30 octobre 2024

OU à nous envoyer à

Gardez les Caps, Monsieur Jean-Pierre Chauvin - Trésorier
4 rue de la Ruaulté, 22 240 Plurien

[Télécharger ICI](#)

PRENOM _____ NOM _____
ADRESSE POSTALE _____
CODE POSTAL / _ / _ / _ / _ / _ VILLE _____
PAYS _____
ADRESSE MAIL _____

SIGNATURE _____

Ces informations sont confidentielles et ne seront utilisées qu'aux fins de gestion de l'association Gardez les Caps dont le siège social est rue du Cap, Mairie, 22 240 Plévenon. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1979 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations que vous pouvez exercer par courrier ou mail à l'adresse indiquée ci-dessus.

Je règle mon adhésion 2023-2024 <small>(1^{er} juillet 2023-30 juin 2024)</small>	Cotisation Membre 20 €	Membre Sponsor 40 €	Je fais un don Indiquez le montant
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____
Je renouvelle mon adhésion 2024-2025 <small>(1^{er} juillet 2024-30 juin 2025)</small>	Cotisation Membre 20 €	Membre Sponsor 40 €	Je fais un don Indiquez le montant
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____

Ce que vous pouvez déduire du montant de vos impôts

➤ **Si vous êtes un particulier :** vous pouvez déduire **66 % de vos cotisations et dons**,
à concurrence de 20 % de votre revenu imposable.

Vous trouverez toutes les modalités de règlement des cotisations sur notre site internet <http://gardezlescaps.org/adherer/>



CONTACT Association Gardez les Caps gardezlescaps@orange.fr

SITE internet

<http://gardezlescaps.org>



© 2024 Gardez les Caps
Siège social Mairie de Plévenon, rue du Cap, 22 240 Plévenon
Adresse postale 4 rue de la Ruauté, 22 240 Plurien

[Se désinscrire](#)

